

## MATURITÉ SPÉCIALISÉE *COMMUNICATION-INFORMATION*

Le certificat de maturité spécialisée *communication-information* (MSCI) s'obtient en une année, il donne accès à l'admission en 1<sup>re</sup> année de *bachelor* à la:

- Haute école de gestion (HEG) dans les formations :
- informaticien-ne de gestion
  - spécialiste en information documentaire
- Haute Ecole de Gestion & Tourisme (HES-SO Valais) dans la formation de
- gestionnaire de tourisme.

### *Conditions d'admission*

Pour être admis-e en année de maturité spécialisée communication-information, l'élève doit avoir :

- obtenu le certificat de l'école de culture générale dans l'option spécifique préprofessionnelle communication-information ;
- obtenu une moyenne annuelle minimale de 4,0 dans l'option ;
- atteint le niveau B1 (CECR) attesté par un certificat, atteint dans les *deux* langues secondes étudiées au certificat.
- effectué un séjour linguistique de cinq semaines au moins dans une région linguistique correspondant à l'une des deux langues étudiées au certificat d'ECG, après l'obtention du titre et avant le début de la MSCI;
- signé le ou les contrat(s) de stage signés en information documentaire et en tourisme.

### *Exigences dans les langues secondes*

	information documentaire	informatique de gestion	tourisme
Choix des langues	anglais (recommandé) et allemand ou italien	anglais (obligatoire) et allemand ou italien	anglais et allemand (obligatoires)
Avant l'entrée en MSCI	niveau B1 certifié selon le cadre européen commun de référence (CECR) dans les deux langues secondes étudiées au certificat		
	séjour linguistique de 5 semaines dans une région linguistique correspondant à l'une des deux langues étudiées au certificat, effectué et validé		
Pour l'obtention de la MSCI	niveau B2 certifié selon le cadre européen commun de référence (CECR) dans les deux langues secondes étudiées au certificat		
	deux séjours linguistiques de 5 semaines dans les régions linguistiques correspondant à aux deux langues étudiées au certificat, effectués (dont l'un avant le début de la MSCI) et validés		

### *Séjours linguistiques*

L'organisation des deux séjours linguistiques relève de la responsabilité de l'élève. Une aide de financement sous forme de subvention dans le cadre du nouveau programme suisse Erasmus+ est à l'étude. De plus amples informations seront communiquées dès janvier 2021 par le bureau des Echanges linguistiques et Mobilité du département de l'instruction publique (DIP). L'objectif des séjours est de développer les compétences de la communication orale par l'immersion. La fréquentation de cours de langue sur place est recommandée, mais non obligatoire. Les séjours linguistiques sont validés par l'ECG sur la base d'un document officiel attestant du lieu et de la durée du séjour (employeur, école, institution, administration, etc.).

Pour l'année 2021-2022, l'obligation des séjours linguistiques sera évaluée et confirmée au printemps 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Il est recommandé d'anticiper l'organisation du premiers séjour en contractant une assurance annulation.

*Examens de langues*

Des cours de préparation au certificat B2 de langue sont organisés par l'ECG au cours de la MSCI. Une session d'examens aura lieu à la fin du mois d'août (certification interne à l'ECG). Les deux examens B2 peuvent être passés dans la même session ou sur deux sessions. Les élèves ont aussi la possibilité de passer ou repasser un examen de niveau B2, organisé par leurs soins, validés par l'ECG (certification externe).

*Exigences de stage dans les filières*

Information documentaire :

- 28 semaines à 80% dans un service d'information documentaire, de septembre 2021 à avril 2022 (le vendredi doit rester libre);

Tourisme :

- 24 semaines à 100% dans le domaine professionnel du tourisme ou de l'organisation d'événements, de septembre 2021 à mars 2022.

*Contenus de la maturité*

- ⇒ en *informatique de gestion* : - cours et ateliers en année passerelle à l'ESIG;
- ⇒ en *information documentaire* : - stage(s) et cours à la HEG;
- ⇒ en *tourisme* : - stage(s) et cours par un enseignant de la HEG & Tourisme (HES-Valais);
- ⇒ *dans les trois filières* - travail de maturité spécialisée  
 - deux séjours d'immersion linguistique de 5 semaines  
 - deux certificats de niveau B2, selon le CECR, dans les deux langues secondes de la MSCI

*Déroulement de la MSCI*

Calendrier	Phases de la formation
après l'obtention du certificat d'ECG et avant le début de la MSCI – juillet-août	séjour linguistique de cinq semaines dans une région linguistique correspondant à l'une des deux langues étudiées au certificat d'ECG
fin août	session d'examens B2
septembre à juin	programmes des filière (stages, cours, ateliers et travail de maturité spécialisée) et des cours de langues de préparation au certificat B2 dans la ou les langues
juin à août	séjour linguistique dans la deuxième langue étudiée au certificat
fin août	session d'examens B2
début septembre	fin de l'année MSCI

*Obtention du titre de la maturité*

Le titre de certificat de maturité spécialisée, délivré par l'ECG, est obtenu aux conditions suivantes : l'élève doit avoir :

- validé les prestations pratiques (stages, ateliers et cours) ;
- obtenu au moins la mention « suffisant » au travail de maturité spécialisée doit obtenir ;
- atteint le niveau B2 (CECR) attesté par un certificat dans les deux langues secondes
- validé les séjours linguistiques dans les deux régions linguistiques correspondant aux langues étudiées au certificat.

Sites d'info :

- ECG Henry-Dunant :  
<https://edu.ge.ch/site/ecghenrydunant/>
- ECCG Aimée-Stitelmann :  
<https://icp.ge.ch/po/aimee-stitelmann/>
- Haute école de gestion Genève :  
<http://www.hesge.ch/heg/>
- Haute Ecole de Gestion & Tourisme (HES-Valais) : participez à la visite : étudiant d'un jour  
<https://www.hevs.ch/fr/hautes-ecoles/haute-ecole-de-gestion/tourisme/>

PROCESSUS D'INSCRIPTION A LA MATURITE SPECIALISEE  
COMMUNICATION-INFORMATION

*Echéancier*

Décembre 2020 Dans chacune des ECG	Séance d'information obligatoire aux élèves de 3 <sup>ème</sup> année OSP communication-information
Semaine du 1 <sup>er</sup> février 2021 ECG Henry-Dunant	Séance d'information sur la recherche de stages, les séjours linguistiques et les certificats de langues PRESENCE OBLIGATOIRE pour les intéressés
Janvier à mai 2021	Découverte de la HEG & Tourisme de la HES-SO Valais à Sierre – étudiant d'un jour (inscription sur le site: <a href="https://www.hevs.ch/fr/hes-so-valais-wallis/page/etudiante-d-un-jour-5461">https://www.hevs.ch/fr/hes-so-valais-wallis/page/etudiante-d-un-jour-5461</a> )
Mercredi 3 mars 2021 13h-18h	Portes ouvertes à la Haute Ecole de Gestion PRESENCE OBLIGATOIRE pour les intéressés
Février – <b>5 mars 2021 dernier délai</b> A rendre en mains propres et contre signature au secrétariat de son ECG	Préinscription à la MSCl
Février à juin 2021	Recherche de stage(s) à faire valider par l'ECG Organisation du premier séjour linguistique dans une région linguistique correspondant à l'une des langues étudiées
Juin 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP communication-information</li> <li>- certification du niveau B1 dans les deux langues étrangères selon consignes</li> </ul>
Mardi 29 juin 2021 08h30 – 12h00, salle de conférence de l'ECCG <b>Aimée-Stitelmann</b> pour les élèves de toutes les ECG	Confirmation d'inscription en MSCl en <b>informatique de gestion</b> Dates et lieu du séjour linguistique à présenter PRESENCE OBLIGATOIRE des élèves préinscrits
Mardi 29 juin 2021 08h30 – 12h00, salle de conférence de l'ECG <b>Henry-Dunant</b> pour les élèves de toutes les ECG	Confirmation d'inscription en MSCl en <b>tourisme et en information documentaire</b> Dates et lieu du séjour linguistique à présenter PRESENCE OBLIGATOIRE des élèves préinscrits
Juillet – août 2021	Premier séjour linguistique de cinq semaines
Fin août	Session B2 (destiné aux candidats qui se sentent prêts à le passer)
Vendredi 27 août 2021	Ultime délai de remise des attestations de séjours linguistiques ou de réception des documents envoyés par la poste (cachet postal faisant foi)
Lundi 30 août 2021 – rentrée Dès le 6 septembre 2021	Début de l'année MSCl: <ul style="list-style-type: none"> <li>- informatique de gestion: cours et ateliers à l'ESIG</li> <li>- information documentaire et tourisme : début des stages</li> </ul>